

17 mai 2013 -14:30

Démarrage sur les chapeaux de roues pour Tax-on-web!

Deux mois avant la date de clôture pour rentrer les déclarations via Tax-on-web, le nombre de déclarations introduites est deux fois plus élevé que l'année passée.

Tax-on-web est disponible depuis le 24 avril. Tout comme l'année passée, la date de clôture est le 17 juillet.

Aujourd'hui, deux mois avant la date ultime de rentrée des déclarations, le compteur de Tax-on-web indique déjà 271.717 déclarations. C'est presque deux fois plus que l'année passée où, à la même date, on enregistrait 138.990 déclarations introduites.

Les citoyens qui remplissent leur déclaration en ligne reçoivent leur avertissement-extrait de rôle plus rapidement que ceux qui continuent à utiliser la déclaration papier. De plus, pour les utilisateurs de Tax-on-web, plus tôt ils remplissent leur déclaration plus vite ils reçoivent leur avertissement-extrait de rôle.

L'édition 2013 de Tax-on-web propose de nouvelles rubriques préremplies parmi lesquelles les charges de famille, les indemnités de dédit et certains profits. En outre, les déclarations complétées et enregistrées peuvent désormais être modifiées une fois avant la date ultime de rentrée.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be